

**Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UDOTSI Savoie
Le Mardi 19 Juillet 2016 au Centre de Congrès Le Manège, à CHAMBERY**

Présents :

Administrateurs et invités (non adhérents)	
Structure	Représentant
ASADAC	Pierre HAMBERGER
ATD	Marie Claire BARBIER
ATD	Michel DIETLIN
Cabinet d'avocats DELSOL	Maître Renaud Jean CHAUSSADE
Cabinet Magnin Gecors	Laurent BORDET
CCI Savoie	Nicole TRESALLET
Conseil Départemental 73	Annick CRESSENS
Conseil Départemental 73	Christian GRANGE
Conseil Départemental 73	Vincent ROLLAND
FDOTSI Isère	Jérôme MERLE
France Montagnes	Jean-Marc SILVA
OTF	Jean BURTIN
Rhône-Alpes Tourisme	Bruno JAN
SMBT	Come VERMERSCH
UDOTSI 74	Christine DUCRET
UDOTSI 74	Jacques MORISOT
UDOTSI Savoie	Erich DEBRUERES
UDOTSI Savoie	Eric LEMAIRE
UDOTSI Savoie	Morgane TURON
Adhérents	
MDT Pays d'Albertville	David CHABANAL
OT AB Tourisme	Eric CHEVALIER
OT Aillons-Margériaz	Alexia DEMUER
OT Aix-Les-Bains	Michel FRUGIER
OT Arêches-Beaufort	Frédéric BLANC-MAPPAZ
OT Bourget-du-Lac	Elodie PACCARD
OT Challes-Les-Eaux	Michel ARNAUD
OT Challes-Les-Eaux	Dominique BOCCON-DOURE
OT Chautagne	Rémi JOYE
OT Corbier Tourisme	Jean-Pierre BERTHIER
OT Corbier Tourisme	Pierre EXANDIER
OT Grande Plagne	Xavier FEUILLANT
OT Modane Valfréjus	Nicole SELTZER
OT Orelle	Vanessa PERRET
OT Pays du Lac d'Aiguebelette	René BELLEMIN
OT Porte de Maurienne	Gérard PILLET
OT La Rosière	Didier CHARVET
OT La Rosière	Jérémy SILVA
OT Sainte Foy Tarentaise	Anne MARMOTTAN
OT Saint François Longchamp Tourisme	Patrick PROVOST
OT Saint François Longchamp Tourisme	François VEAULEGER
OT Saint Jean d'Arves	Didier MOURIER
OT Saint Jean d'Arves	Emmanuelle BUISSON
OT Savoie Grand Revard	Dominique LIEGEOIS
OT Saint Sorlin d'Arves	Christiane GAGNIERE
OT Saint Sorlin d'Arves	Isabelle ARBUZ
OT La Toussuire	Françoise BOCHU
OT Val d'Arly	Pierre BRAND
OT Valmorel et les Vallées d'Aigueblanche	Sébastien DELRUE

Excusés :

Excusés AG 2016	
Structure	Représentant
CCI Savoie	Christel PASCAL
OT Aix-Les-Bains	Evelyne GASSE
OT Aix-Les-Bains	Dominique DORD
OT Aussois	Marion ARNAUD
OT Bozel	Nadia MOUSSELARD
OT Chambéry Tourisme & Congrès	Xavier DULLIN
OT Cœur de Savoie	Joseph MORELLI
OT Courchevel	Adeline ROUX
OT La Tania	Arnaud FAVET
OT La Toussuire	Frédéric PITTON
OT Les Ménuires	Marlène GIACOMETTI
OT Les Saisies	Bruno CLEMENT
OT Peisey-Vallandry	Jean-Baptiste PASCAL
OT Saint-Jean-de-Maurienne	Pierre-Marie CHARVOZ
OT Saint-Jean-de-Maurienne	Pierre DOMPNIER
OT Savoie Grand Revard	Claude BERNARD
OT Séez	Jean Luc YVON
	Perrine GOLETTO
OT Valloire	Cédric FOGAROLO
SI de l'Entre Deux Lacs Savoyards	Antoine CRUGNOLA
UDOTSI Savoie	Régine JAY

Le quorum nécessaire étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ouverture officielle de l'Assemblée Générale ordinaire par Erich DEBRUERES, Président de l'UDOTSI Savoie

Mot de bienvenue d'Erich DEBRUERES, Président de l'UDOTSI Savoie, et remerciements à l'Office de Tourisme et à la Ville de Chambéry qui accueillent l'UDOTSI au Centre de Congrès Le Manège pour cette Assemblée Générale 2016.

Remerciements également aux Conseillers Départementaux présents, ainsi qu'au Vice-Président du Conseil Départemental Vincent ROLLAND, qui nous font l'honneur de leur présence.

Mot de bienvenue de Vincent ROLLAND qui remercie le Président et son équipe d'animer le réseau des Offices de Tourisme de Savoie. Il souligne que les professionnels du tourisme doivent de plus en plus faire face à diverses évolutions (institutionnelles et législatives, marketing, etc.).

Il indique également sa volonté de mutualiser les moyens entre les différentes structures (ATD, SMBT, UDOTSI).

Il sera essentiel d'engager des réflexions, des coopérations plus fortes avec les organismes des départements voisins œuvrant dans le même champ du tourisme.

RAPPORT MORAL

Par Erich DEBRUERES

L'année 2015 fut une année de restructuration, avec l'élection du nouveau Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de Valmeinier, au cours de laquelle Erich DEBRUERES a été élu Président de l'UDOTSI.

Le Conseil d'Administration a défini une nouvelle feuille de route pour l'UDOTSI, et a chargé Eric Lemaire d'en assurer la conduite. Le CA a également proposé à Morgane Turon le poste d'assistante, et l'a embauchée à l'issue de son stage de fin de Master 2.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Par Eric LEMAIRE

L'année 2015 a été une année de transition dans la vie de l'UDOTSI Savoie:

- Myriam Durand, sa directrice, est en arrêt depuis 4 mois;
- Eric Lemaire la remplace par intérim, assisté à partir du mois d'avril par Morgane Turon, recrutée dans le cadre de son stage de Master 2 Management et Développement du tourisme.

Remerciements au Conseil Départemental qui a renouvelé son soutien à l'UDOTSI, ainsi qu'au réseau des Offices de Tourisme de Savoie qui a exprimé sa confiance en son relais territorial, en renouvelant son adhésion.

I Rapide présentation de l'UDOTSI

➤ **Le réseau des OTSI des Savoie en 2015**

- 58 Offices de tourisme, et 3 SI, contre 4 en 2014.

➤ **Les Offices au regard du classement :**

- 6 OT classés en catégorie 1 (+2 en 2015)
- 4 OT classés en catégorie 2 (+1 en 2015)
- 8 OT classés en catégorie 3 (+5 en 2015)
- 12 OT classés en 3*
- 15 OT classés en 2*
- 13 OT classés en 1*
- 3 SI

Eric LEMAIRE attire l'attention des adhérents sur le fait que le classement en étoiles est arrivé à son terme et n'est plus reconnu depuis début juillet 2016. De plus, si les adhérents souhaitent un accompagnement dans la conduite de leur dossier de classement, l'UDOTSI est en mesure de les assister.

➤ **Le réseau des OTSI au regard des formes juridiques**

- 64% des OTSI Savoyards en Association (68 % au national)
- 31% en EPIC (15,5% au national, + 14,5% en régie)
- 5% en SEM (2% en SEM et SPL)

➤ **Le réseau des OTSI au regard du périmètre de compétence**

- 66% des OTSI Savoyards communaux (39 % au national)
- 20% d'PTSI intercommunaux
- 15 d'OTSI communautaires (57 % intercommunaux et communautaires réunis au niveau national contre 35 en Savoie)

➤ **Le réseau des OTSI au regard de l'emploi**

Le réseau des OTSI de Savoie représente en 2015 un total de 624,13 ETP.

7 OT > 20 ETP
16 OT entre 10 et 20 ETP
10 OT entre 5 et 10 ETP
8 OT entre 2 et 5 ETP
13 OT < à 2 ETP

➤ **Le réseau des OTSI au regard de la Qualité**

En 2015 21 OT étaient marqués en Savoie et 9 OT ont obtenu ou renouvelé la marque Qualité Tourisme.

A ce jour 23 OT ont été marqués. 4 OT sont en cours, et d'autres attendent leur restructuration pour renouveler ou entrer dans la démarche dans le cadre de leur nouvelle structure.

II L'activité de votre UDOTSI au regard ses principales missions

➤ **L'UDOTSI dans sa fonction de représentant des OTSI de Savoie :**

Elle représente les OTSI auprès de : Savoie Mont Blanc Tourisme, l'Agence Touristique Départementale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Savoie, le Pôle Professionnalisation de Rhône Alpes, Offices de Tourisme de France ou encore la CRAOTSI.

➤ **L'UDOTSI dans sa fonction d'assistance juridique, sociale et administrative auprès du réseau**

Après la formation professionnelle (28 %) c'est en nombre de demandes la deuxième source de questionnement des OT (18%).

Par ailleurs, l'UDOTSI ne porte pas de compétences qui lui permettraient de remplir de véritables missions de conseil juridique, mais elle intervient pour trouver et transmettre l'information ou la source juridique permettant d'apporter une réponse aux questions des adhérents, ou pour relayer la demande auprès de cabinets juridiques compétents pour apporter une réponse (nombreuses ressources documentaires internes).

➤ **L'UDOTSI dans sa fonction de professionnalisation :**

➤ **La Formation professionnelle**

L'UDOTSI Savoie fait partie du Pôle Professionnalisation Rhône Alpes Tourisme. A ce titre elle est membre de Trajectoires Tourisme qui est composé de 10 membres. L'Auvergne est désormais représentée par Karel Chaucheprat dans le cadre du pôle.

Le service Pro de Rhône Alpes Tourisme coordonne les actions du pôle, élabore un programme de formations spécifiques complémentaires ainsi qu'une offre de formation dédié aux autres filières (hébergeurs, socio pros). Il assure également la gestion administrative et financière des formations organisées par les membres du pôle.

L'UDOTSI organise et programme l'offre Savoie du catalogue mais accompagne aussi les OT dans l'organisation de formations en INTRA ou en INTER sur mesure.

Le catalogue 2015 a été organisé dans des circonstances un peu particulières, durant l'automne 2014, sans avoir pu anticiper le départ de Myriam Durand, qui gérait cette mission.

Eric LEMAIRE a suivi une formation en ingénierie de formation courant 2015 afin de définir les besoins en compétence et les objectifs opérationnels pour construire une offre adaptée à l'évolution des attentes et des pratiques, et consulter plus largement auprès des organismes de formation pour répondre précisément aux demandes des adhérents.

La nouvelle stratégie mise en œuvre au sein de Trajectoires vise à mieux coordonner les actions de formation entre les différents départements, de façon à optimiser la réalisation des formations programmées.

Bilan : En 2015, sur 20 actions de formation programmées 20 ont été réalisées, pour un total de 27 journées, ayant réunies 166 participants.

Par ailleurs l'UDOTSI souhaite anticiper davantage la programmation afin que le catalogue soit disponible dès la fin novembre.

A noter que les formations sont ouvertes aux personnels salariés et aux bénévoles administrateurs des OTSI, mais également à tous les partenaires des offices de tourisme (seuls ceux émanant d'organismes cotisant aux AGEFOS).

Concernant le financement des formations, les versements conventionnels sont à régler aux AGEFOS.

Concernant le versement de la contribution volontaire, l'UDOTSI dispose au bénéfice des reports de contributions non consommées d'un solde important en 2014. Celui-ci a été consommé, faute de quoi il aurait été perdu, OPCALIA ayant décidé de mettre un terme au report.

L'UDOTSI incite les adhérents qui ne l'auraient pas fait, à verser leur contribution volontaire aux AGEFOS cette année.

➤ **La démarche Qualité**

L'UDOTSI a relancé en 2015 l'animation du club des RAQs des OT marqués de Savoie (organisation de 4 ateliers Qualité auxquels ont participé 41 référents ou représentants).

En 2016, l'UDOTSI organisera une formation à l'audit et des audits croisés ainsi qu'une rencontre avec le club RAQ de Haute Savoie.

L'UDOTSI a également mis en œuvre la convention signée entre l'UDOTSI et OTF pour assurer le suivi de la marque Qualité Tourisme pour les OT Savoyard.

➤ **L'UDOTSI dans sa fonction d'animation de réseau**

➤ **Les Bourses d'échange de documentation touristique**

- 39^{ème} édition de la Bourse d'échange de printemps à Montmélián : présence de 118 exposants, dont 55 OT et 63 prestataires.

Le personnel du Musée de la Vigne et du vin, partenaire de la bourse a organisé une visite du Vignoble de Montmélián qui a réuni une vingtaine de participants.

- 40^{ème} édition de la Bourse d'échange d'automne à Argentine : 53 exposants dont 37 OT et 16 prestataires.

Un éductour était programmé l'après-midi afin de découvrir quelques unes des richesses touristiques de cette destination, à savoir les visites du Musée du Félicien et du Grand Filon, auxquelles 27 personnes ont participé.

RAPPORT D'ORIENTATION

Par Eric DEBRUERES

Fin 2015 le Conseil d'administration a validé la nouvelle feuille de route de l'UDOTSI, issue des travaux de la commission prospective, du DLA et des attentes du Conseil Départemental.

Par cette nouvelle feuille de route le CA entend engager davantage l'UDOTSI sur 3 axes :

- Développement d'outils et services aux adhérents ;
- Développer ses recettes propres pour anticiper les baisses de subventions;
- Affirmer le positionnement de l'UDOTSI vis-à-vis des autres partenaires de la sphère économique et institutionnelle du tourisme en développant notre cœur de métier.

Le plan d'action prévoit :

1. Au titre de l'animation de réseau :

- De renforcer la présence de l'UDOTSI et d'affirmer sa qualité de relais territorial d'OTF
- Rassembler les membres du réseau lors de journées thématiques d'information et de partage d'expérience sur les questions l'actualité concernant le réseau et les métiers.
- Développer la bourse d'échange de documentation en collaboration avec la CCI vers une forme de Salon Professionnel des Opérateurs du Tourisme
- Développer les outils de communication (newsletter, réseaux sociaux)

2. Au titre de la professionnalisation :

- Participer activement à l'élaboration de l'offre de formation régionale au sein du pôle Professionnalisation Auvergne Rhône Alpes
- Accompagner les OT dans leur plan de formation en s'appuyant sur les techniques de l'ingénierie de formation pour organiser des sessions en INTER ou en INTRA
- Développer des actions de professionnalisation inter filières conjointement avec l'ATD, le service Pro de Rhône Alpes Tourisme
- Accompagner et suivre individuellement et collectivement les OT marqués ou en cours.

3. Au titre de la structuration et des fonctions de support et ressources

- Développer des prestations d'assistance à la maîtrise d'œuvre pour la restructuration des OT (étude sur demande).
- Accompagnement individualisé des OT pour les dossiers de classement des OT et des communes.
- Création du tableau de bord des OTSI

4. Au titre de la représentation des OTSI Savoyards

- Affirmer le rôle et la place de l'UDOTSI, dans sa qualité de relais territorial des OTSI auprès des instances départementales régionales et nationales de la sphère publique et privée

MISE AUX VOIX :

La validation du rapport d'activité est portée aux votes par le président Erich DEBRUERES

- 39 votants : 0 abstention, 0 contre et 39 pour

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RAPPORT FINANCIER 2015

Par

Laurent BORDET

du cabinet Magnin Gecors

Présentation du compte d'exploitation synthétique 2015

(cf. annexe 1)

Présentation du Bilan synthétique 2015

(cf. annexe 2)

MISE AUX VOIX :

La validation du compte d'exploitation synthétique et du bilan synthétique 2015 est portée aux votes par le président Erich DEBRUERES

➤ 39 votants : 0 abstention, 0 contre et 39 pour

Le compte d'exploitation synthétique et le bilan synthétique 2015 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Élection du tiers sortant 2015

NOM	Représentation	poste au C.A.	élu en		
Erich DEBRUERES	Chambéry Tourisme & Congrès	président	2013	Sortant	Rééligible
Jean BURTIN	OT Pays du Lac d'Aiguebelette	président délégué	2015		
GASSE Evelyne	OT Aix les Bains	Vice Présidente	2015		
Claude BERNARD	OT Savoie Grand Revard	Trésorier	2015		
Pierre DOMPNIER	OT Saint Jean de Maurienne	Secrétaire	2015		
FEUILLANT Xavier	OT Savoie Grand Revard	trésorier adjoint	2015		
PITTON Frédéric	OT La Toussuire	membre	2013	Sortant	Rééligible
GUZZO Grégory	OT Val Thorens	membre	2015		
MARTINET Tristan	OT Les Arcs Bourg St Maurice	membre	2013	Sortant	
Membres de droit					
CRESENS Annick	Conseil Départemental	membre de droit	2015		
GIROUD Claude	Conseil Départemental	membre de droit	2015		
GRANGE Christian	Conseil Départemental	membre de droit	2015		
ROLLAND Vincent	Conseil Départemental	membre de droit	2015		
VARON Claude	Chambre de commerce	membre de droit			
Membres					

consultatifs					
HAMBERGER Pierre	ASADAC	membre consultatif			
Régine JAY GRILLOT	Directrice OT retraitée	membre consultatif	2015		
SEJALON Pierre	Dr OT la Rosière en Juin	membre consultatif	2014		
SILVA Jean Marc	France Montagnes	membre consultatif			

Elus en 2013, les membres suivants sont sortants :

- Erich DEBRUERES
- Frédéric PITTON
- Tristan MARTINET

Mise aux voix des nouveaux candidats

- Erich DEBRUERES a fait valoir ses droits à la retraite fin avril. Sa mission a ensuite été prolongée au sein de l'OT Chambéry Tourisme & Congrès jusqu'au 30 juin. Devant devenir administrateur au sein du nouvel office de tourisme de l'agglomération chambérienne, Jean BURTIN propose qu'Erich DEBRUERES poursuive sa mission de Président au sein de l'UDOTSI en intérim durant quelques mois. Il retrouvera ensuite pleinement son titre de Président à partir du 1^{er} janvier 2017.

→ L'Assemblée approuve à l'unanimité.

→ Frédéric PITTON est réélu à l'unanimité par l'assemblée.

→ Erich DEBRUERES lance un appel à candidature auprès des représentants des OTSI.

Conclusion

Les Offices de Tourisme de Savoie doivent savoir qu'ils peuvent s'appuyer exclusivement sur leur Union Départementale pour trouver toutes les ressources nécessaires afin de mener à bien les missions qui leur ont été confiées par leurs élus sur leurs territoires respectifs.

Au-delà des simples missions d'accueil d'information et de communication, les OT ont aujourd'hui pour objectif d'être à la fois les ambassadeurs de leur territoire mais aussi le service commercial et marketing de leur destination.

Ils doivent être les acteurs incontournables du déploiement des outils des solutions et des services numériques.

Cependant les restrictions budgétaires auxquelles sont soumis les collectivités publiques et les conséquences de la loi NOTRe nous obligeront à être encore plus professionnels dans la conduite de nos missions et la gestion de nos structures.

Cela suppose de nous placer résolument dans le champ de l'économie, et considérer nos OT animateurs essentiels des destinations touristiques, comme étant de véritables centres de profit ou à tout le moins développer, renforcer les partenariats publique / privé.

De ce point de vue la mission de l'UD est claire : s'affirmer comme l'acteur incontournable du tourisme à l'échelle du département, forte à la fois de la puissance de son réseau, et de sa situation de relais territorial d'OTF.

En guise de conclusion, Erich DEBRUERES souhaite rappeler aux élus en charge du développement de leur territoire qu'ils peuvent compter sur l'engagement la compétence et l'expertise de l'UD 73 et de ses Offices de tourisme, pour les aider à atteindre leurs objectifs dans le champ du tourisme.

Interventions

Questions relatives à l'intervention de Maître Renaud Jean CHAUSSADE, Avocat au Cabinet DELSOL

Au regard du transfert de finances

La fiscalité demeure à part du transfert de compétences.

Au regard de la probable multitude de marques qui seront créées.

Il n'existe encore pas, à ce jour, de définition de la « marque territoriale protégée ». Mais il y aura probablement une circulaire.

Comme toutes les marques, il sera nécessaire d'effectuer un dépôt à l'INPI. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'office restera communal.

Quelles seront les échéances ? Y aura-t-il des tolérances au niveau des dates ? Des sanctions seront-elles appliquées aux collectivités ?

Selon la loi, au 1^{er} janvier 2017, le transfère se fera automatiquement. Il n'y aura pas de dérogations. Il sera nécessaire de modifier ses statuts. Mais il y aura probablement une tolérance sur l'année 2017 notamment administrative afin qu'il n'y ait pas de point de rupture mais il s'agit d'une probabilité.

Jean BURTIN mentionne qu'il reste également une question importante concernant les stations classées.

Eric LEMAIRE précise que la loi stipule que l'organe délibérant de l'EPCI doit décider, au plus tard trois mois avant l'entrée en vigueur du transfert de la compétence (soit le 1er octobre 2016) de maintenir des offices de tourisme distincts (stations classées et « marques territoriales protégées »). Cependant, ce ne sera qu'en janvier 2017 que l'EPCI aura acquis la compétence lui permettant de délibérer valablement.

Maître Renaud Jean CHAUSSADE indique qu'il n'existe pas de solutions juridiques. Peut-être y aura-t-il une possibilité de créer des dispositifs de dérogations.

Il est possible de recréer les conditions d'un vote en délibérant au niveau des communes, alors même que les EPCI ne sont pas encore créés. Il sera probablement possible de négocier.

Qu'en est-il du changement de la nature des contrats du personnel ?

Si l'association devient un établissement public administratif, il devrait effectivement bien y avoir un transfert (mise en compatibilité du contrat ? mutation de régime ?). On ne parle pas de CDI dans la fonction publique mais normalement un CDI de droit privé devrait devenir un CDI de droit public.

Intervention de Jean BURTIN, Président d'Offices de Tourisme de France – Les actualités (cf. PowerPoint)

Intervention de Jean Marc SILVA, Directeur de France Montagnes – Les actualités

France Montagnes a créé des partenariats médias notamment avec TF1, D8, ou encore Gulli et Libération. L'objectif est ainsi de faire parler de la montagne, de faire revenir les « déçus » de la montagne, mais également d'attirer de nouvelles clientèles.

De plus, France Montagnes a mis en place la Newsroom. Il s'agit d'un outil opérationnel de la nouvelle stratégie de production et de diffusion de contenus auprès de tous les médias français et étrangers.

De nombreux plans d'actions à l'international sont également en cours ou à venir. Par exemple, 3 pays émergents peuvent potentiellement se développer sur le ski : la Chine, la Corée du Sud et l'Inde (action de veille).

A noter du 17 au 20 novembre, le lancement de la saison 2016 à Paris avec Saint Germain des Neiges.

Par ailleurs, Monsieur Silva précise que le « printemps du ski » fut mis en place afin de « créer une nouvelle saison ».

Pour conclure, il rappelle que la France est toujours le leader mondial au regard du marché du ski mais nous devons redoubler d'efforts pour ne pas être dépassé.

Intervention de Côme VERMERSCH, Directeur de Savoie Mont Blanc Tourisme – Les actualités

SMBT a fêté il y a peu ses 10 ans. Il faut à présent se projeter dans le futur afin de voir quelles évolutions seront possibles.

Durant la période des 10 premières années de SMBT, la question de l'élargissement du territoire a beaucoup occupé les esprits. La spécificité de SMBT provient du fait que deux départements sont associés : la Savoie et la Haute-Savoie. Ainsi, la question de la légitimité du périmètre d'intervention au regard de la promotion touristique se posait.

A présent, SMBT doit conforter sa place de destination touristique leader de la montagne et une nouvelle feuille de route a été tracée afin de faire face notamment aux enjeux des territoires de demain.

Pour ce faire, Monsieur Vermersch mentionne les 4 grandes orientations décidées :

- L'orientation digitale (recommandations, gestion de la relation client,...)
- L'orientation territoriale (promotion touristique/rayonnement, mettre en complémentarité les secteurs phares de nos territoires, secteur industriel,...)
- L'orientation endogène (mobiliser localement, activer des leviers externes, ambassadeurs SMBT,...)
- L'orientation d'excellence (démarche d'excellence)

Intervention de Marie Claire BARBIER, Présidente de l'Agence Touristique Départementale – Les actualités

Le Conseil Départemental a décidé de réunir sur un même centre de ressources l'ensemble des services d'ingénierie et d'assistance aux collectivités savoyardes.

4 pôles sont en cours de refondation :

- un pôle aménagement territorial
- un pôle développement territorial (observatoire, diagnostic, médiation)

- un pôle gestion locale (finance, fiscalité, assistance administrative et technique)
- un pôle transversal : pôle touristique

Complémentarité, subsidiarité, mutualisation et adaptation, sont les maîtres mots de cette refonte. Ce centre de ressources verra le jour au premier semestre 2017 dans les nouveaux bureaux de Cassine qui accueilleront entre autres l'ASADAC, l'ATD, Savoie Nordic, Savoie Vivante et l'UDOTSI a été invité à se joindre à ce centre de ressources.

L'ASADAC et l'ATD sont dans une phase de restructuration pour une meilleure efficacité des services aux collectivités.

ANNEXE 1 : COMPTE D'EXPLOITATION SYNTHETIQUE 2015

CABINET MAGNIN - Fait en janvier 2016

07/06/2016

UNION DEPARTEMENTALE DES OFFICES DE TOURISME
24 BOULEVARD DE LA COLONNE
73000 CHAMBERY

COMpte D'EXPLOITATION REEL 2015 / REEL 2014

DEPENSES	REEL 2015	REEL 2014	RECETTES	REEL 2015	REEL 2014
Loyers et Charges	12 710	9 882	Cotisations O.T.S.I.	29 155	26 132
Achats et Charges externes	19 359	17 770	Droits Bourse aux Documents	10 925	11 038
FOURNITURES DE BUREAU	637	642	Remboursement Formation	6 131	7 627
PHOTOCOPIES	435	131	Subvention Conseil Général	103 147	122 000
CREAT/HEBERG.SITE INTERNET	518	608	Recettes Diverses	885	1 183
FRAIS VISITE MEUBLES	0	0	F.D.T.A. CONTRIBUTION	0	0
ASSURANCES	833	824	REFACTURATION FRAIS REPAS REUNION	375	0
DOCUMENTATION ABONNEMENT	260	421	INTERETS COMPTE LIVRET	30	2
FRAIS DE FORMATION	0	0	PRODUIT DIVERS GESTION COURANTE	480	45
COMPTABILITE MAGNIN et VERNON	4425	4296	REMBOURSEMENT PREVOYANCE	0	1136
HONORAIRES AVOCATS	2640	1500			
HONORAIRES DEMARCHE QUALITE	211	0			
CADEAUX CLIENTELE	38	0			
FRAIS DE DEPLACEMENT	4245	4107			
FRAIS DE REUNION	401	210			
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	550	343			
FRAIS BOURSE DOC.ECHANGE	1737	1861			
AFFRANCHISSEMENTS	393	427			
TELEPHONE	291	604			
INTERNET	483	320			
FRAIS DE BANQUE et ACTES	347	436			
HONORAIRES INFORMATIQUES	0	0			
COTISATIONS FNOSI	745	720			
COTISATIONS DIVERSES	170	320			
Impôts et taxes	1 055	1 761			
TAXES SUR LES SALAIRES	0	-303			
FORMATION CONTINUE S/SALAIRES	1055	2064			
Salaires et Charges	180 819	89 503			
SALAIRES	74463	62191			
CHARGES SUR SALAIRES	30276	27312			
INDEMNITES LICENCIEMENT	76080				
Charges Diverses	6	23			
Provision Litige	-	2 600			
TOTAL GENERAL DEPENSES	213 949	121 539	TOTAL GENERAL RECETTES	150 243	167 980
RESULTAT EXERCICE	- 63 706	46 441			
TOTAL	150 243	167 980	TOTAL	150 243	167 980

ANNEXE 2 : BILAN SYNTHETIQUE 2015

CABINET MAGNIN - Fait en janvier 2016

07/06/2016

UNION DEPARTEMENTALE DES OFFICES DE TOURISME
24 BOULEVARD DE LA COLONNE
73000 CHAMBERY

BILAN SYNTHETIQUE - ANNEE 2015 -

ACTIF	année 2015	PASSIF	année 2015
Créances diverses	44 821	Fonds associatifs	- 44 703
DEBITEURS DIVERS (DETOURNEMENT)	44726	FONDS ASSOCIATIF AU 1er JANVIER	19004
COTISATIONS O.T. A RECEVOIR	95	RESULTAT DE L'EXERCICE	-63707
Trésorerie	85 459	Provision Litige (détournement)	44 726
BANQUE DE SAVOIE COMPTE COURANT	35252	Dettes Fournisseurs	17 544
BANQUE DE SAVOIE COMPTE LIVRET	50029	Dettes Sociales	115 357
CAISSE D'EPARGNE	178	Dettes Fiscales	-
Charges constatées d'avance	2 644		
TOTAL ACTIF	132 924	TOTAL PASSIF	132 924